

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>25178</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 15 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 9 décembre 2025.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN <i>de 18h30 à 19h24 et de 19h26 à 20h00</i>
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU <i>présente à partir de 18h51</i>	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET- MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROUSSEAU <i>de 18h30 à 19h15 et de 19h25 à 20h00</i>	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS <i>de 18h30 à 19h09 et de 19h38 à 20h00</i>	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Arnaud PRINTEMPS <i>pouvoir à Yannick CHARRIER de 19h09 à 19h38</i>
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON <i>pouvoir à Emmanuelle MENARD</i>	Alain ROBIN <i>de 19h24 à 19h26</i>
Hélène BROUSSEAU <i>de 19h15 à 19h25</i>	Constance MACKOW <i>pouvoir à Nathalie MOREAU</i>	Philippe ROBIN
Jamel CHENIOUR	Nathalie MOREAU <i>absente jusqu'à 18h51</i>	Rodolph THIBAUDEAU

**Secrétaire de séance :** Anne Roux, assistée des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



**Commune déléguée de Saint-Sauveur : dénomination de voie et numérotation au lieu-dit Champ Thibaud**

Dossier présenté par Etienne HUCAULT

Des riverains du lieu-dit **Champ Thibaud** nous ont signalé des difficultés récurrentes en matière d'adressage et de localisation. Ces difficultés entraînent notamment des erreurs de livraisons de colis, ainsi que des problèmes de repérage par les services (GPS, livreurs, visiteurs...).

Actuellement :

- Il existe une voie nommée Allée de Champ Thibault, déjà référencée,
- La voie principale qui traverse le lieu-dit est connue localement sous le nom de chemin de Champ Thibaud, mais cette dénomination n'a jamais été officialisée et n'apparaît donc pas dans les bases d'adresses nationales,
- De plus, plusieurs habitations ne sont pas numérotées, ce qui renforce les difficultés de localisation.

Afin de remédier à ces problèmes et d'assurer un adressage cohérent :

- Il est proposé d'officialiser la dénomination de la voie qui dessert le lieu-dit sous l'appellation : « Chemin de Champ Thibaud »,
- Cette officialisation permettra également la mise en place d'une numérotation claire des habitations situées le long de cette voie.

Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20251215-DG\_DEL\_2025\_178-DE  
 Date de télétransmission : 18/12/2025  
 Date de réception préfecture : 18/12/2025

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la dénomination de la voie desservant le lieu-dit Champ Thibaud sous le nom :  
Chemin de Champ Thibaud,
- **D'AUTORISER** la numérotation des habitations concernées,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Secrétaire de séance,

Anne ROUX



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20251215-DG\_DEL\_2025\_178-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025